



FFHANDBALL

2025

2027

GUIDE POUR LE DISPOSITIF DES LABELS CLUBS

PÔLE
PERFORMANCE
SOCIALE
FFHANDBALL



SOMMAIRE

A

LE CONTEXTE

B

LE DISPOSITIF

C

LES FICHES PAR LABEL

Label 1	Vie du club
Label 2	Club formateur
Label 3	Arbitrage
Label 4	Féminisation
Label 5	BabyHand
Label 6	Hand à 4
Label 7	Ecole de Hand
Label 8	Beach Handball
Label 9	HandFit
Label 10	ParaHand





LE CONTEXTE



Depuis de nombreuses années, la FFHandball a déployé un dispositif de **labellisation des clubs engagés** dans la mise en place d'écoles de handball et d'écoles d'arbitrage. Depuis 2023 et afin de prendre en compte l'ensemble des pratiques désormais proposées au sein de notre fédération ainsi que les domaines rattachés au concept du « **mieux vivre ensemble** », le pôle « **Service aux clubs** » assisté par les services informatiques fédéraux, le BeachHandball, la féminisation et l'arbitrage a œuvré pour mettre en place un dispositif innovant de labels pour les clubs.

DANS CE GUIDE, VOUS TROUVEREZ LES ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU DISPOSITIF QUI VISE À :

- ★ Permettre aux clubs d'être valorisés et reconnus dans les domaines où ils sont performants ;
- ★ Concourir à la structuration et au développement des clubs ;
- ★ Favoriser l'ancrage des clubs dans leur environnement ;
- ★ Offrir des pratiques encadrées par des personnes formées ;
- ★ Renforcer les liens entre les clubs et leur comité au travers d'un accompagnement ciblé autour de la performance sociale ;
- ★ Concourir au développement de la fédération.

UNE PLATEFORME INFORMATIQUE EST MISE EN PLACE POUR QUE :

- 1 Les clubs puissent déposer leur demande de labellisation ;
- 2 Les territoires instruisent les demandes de leurs clubs ;
- 3 La FFHandball instruit et valide à son tour les demandes des clubs.

LIEN D'ACCÈS À LA PLATEFORME > <https://labelhand.ffhandball.fr/>



Pour vous connecter, utilisez vos identifiants GestHand



OUTIL

La liste des référents départementaux missionnés pour accompagner les clubs dans chaque comité est accessible [ici](#).

A

GESTION DU CALENDRIER

DE MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU DISPOSITIF :

CALENDRIER POUR LES CLUBS



03/09
2024

39 SEMAINES



31/05
2025



01/06
2025

1 SEMAINE



08/06
2025

Ouverture de la plateforme

Fermeture de la plateforme

Période de **validation finale**

PHASE 1

PHASE 2

CALENDRIER POUR LES TERRITOIRES



03/09
2024

39 SEMAINES



31/05
2025



01/06
2025

2 SEMAINES



15/06
2025

Accompagnement des clubs par les comités et les ligues

Période de **validation finale**

PHASE 1

PHASE 2



Une fois instruite et validée, la demande d'un club lui permettra d'être labellisé **pour 2 saisons.**

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)



BB

LE DISPOSITIF



B

LE DISPOSITIF

Le dispositif 2025-2027 comporte les 10 labels suivants :

Label 1 Vie du club

Label 2 Club formateur

Label 3 Arbitrage

Label 4 Féminisation

Label 5 BabyHand

Label 6 Hand à 4

Label 7 Ecole de Hand

Label 8 Beach Handball

Label 9 HandFit

Label 10 ParaHand

Ainsi, en fonction des activités qu'il met en place, chaque **club pourra se positionner sur un ou plusieurs labels.**

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

POUR BIEN COMPRENDRE :

PRINCIPE N°1

L'accès à la labellisation

Toute demande de labellisation sera soumise :

1/ Au dépôt du projet du club en cours de validité (sous forme d'un document word ou pdf).

Pour les clubs qui n'en disposent pas encore, nous vous proposons un [modèle](#).

2/ A la validation de l'honorabilité des membres du bureau directeur (président / trésorier / secrétaire général)

PRINCIPE N°2

Pour chacun des 10 labels, il y a 6 indicateurs permettant de vérifier l'activité du club.

Plus de 85% des données en lien avec les indicateurs proviennent de Gest'hand et sont donc automatisées (mais pour cela, il est important que les données du club soient à jour, que les événements soient renseignés dans Gest'hand et que les ITFE aient validé les inscriptions en formation).

Pour les données non automatisées, le club devra fournir des attestations en lien avec la thématique (documents word ou pdf ou image...).

PRINCIPE N°3

Pour chaque label, le club doit valider un minimum de 3 indicateurs pour obtenir un 1^{er} niveau de valorisation.

Les indicateurs complémentaires obtenus permettront de bénéficier d'une valorisation bonifiée.

VALORISATIONS

Pour tous les clubs :

- ★ Kit digital et matériel de communication
- ★ Courrier adressé à la/les mairie(s) du club
- ★ Labels obtenus affichés sur « MonClub »

En fonction du niveau de labellisation obtenu :

- ★ Dotations complémentaires



LES FICHES LABELS





1

VIE DU CLUB











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Favoriser l'engagement des jeunes au sein du club (Exemples : mise en place de conseil des jeunes, projet mis en place et piloté par des jeunes du club...)	Pour la saison 2024-2025, le club met en place des actions ou des organisations qui permettent à des licenciés mineurs de participer activement à la vie du club. 1/ Pour attester de ces actions ou organisations, le club dépose un document démontrant leur mise en place (Exemples : compte-rendu du projet mis en place par les jeunes, dossier de présentation du projet en cours, article de presse...). 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document.	Dépôt de document 
2	Participer à l'appel à projets « Intégrité »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er janvier et le 2 février 2025. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
3	Rédiger un document qui présente un code de bonne conduite applicable aux licenciés, supporters et partenaires	1/ Le club dépose un document attestant qu'il s'engage dans la mise en place d'un code de bonne conduite auprès de ses licenciés. 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document.	Dépôt de document 
4	Déployer les attestations d'honorabilité des encadrants	100% des personnes inscrites sur une feuille de match en tant que secrétaire, chronométreur, responsable de salle et officiel responsable A ont rempli une attestation d'honorabilité.	Extraction Gest'hand automatique 
5	Accueillir au moins un jeune en service civique (avec agrément fédéral) au moment du dépôt de la demande de label	Le club accueille au moins 1 jeune en mission de service civique pour 2024-2025.	Extraction FFHandball 
6	Mettre en place un projet éco-responsable (sur toute une saison ou ponctuel) (Exemples : recyclage de matériel usagé, sensibilisation aux éco-gestes...)	1/ Le club dépose un document présentant son projet d'éco-responsabilité. 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document.	Dépôt de document 

2

CLUB FORMATEUR











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir au moins 25% de licenciés pratiquants compétitifs âgés de 12 à 16 ans	Au moins 25% des licences compétitives du club sont comprises entre 12 et 16 ans.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur l'entraînement des jeunes du TFP* 4	Le club a au moins 1 encadrant certifié, ou formé ou en cours de formation pour les modules et/ou certificats concernés par l'entraînement des jeunes du TFP* 4 (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4).	Extraction Gest'hand automatique 
3	Avoir au sein du club un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur l'entraînement des jeunes du TFP* 5 et/ou TFP* 6.	Le club a au moins 1 encadrant certifié, ou formé ou en cours de formation pour les modules et/ou certificats concernés par l'entraînement des jeunes des TFP* 5 et 6.	Extraction Gest'hand automatique 
4	Avoir au sein du club un salarié technicien référencé dans le module emploi de Gest'hand ou faire appel à un salarié technicien d'un groupement d'employeurs	Gest'hand fait ressortir au moins un emploi de technicien salarié du club ou en mise à disposition par un groupement d'employeurs.	Extraction Gest'hand automatique 
5	Avoir au sein du club au moins un jeune qui a participé aux intercomités et/ou interligues et/ou qui est membre d'un pôle espoirs pour la saison 2024-2025	Le club a au moins 1 jeune qui a participé aux intercomités ou aux interligues ou membre d'un pôle espoirs.	Extraction Gest'hand automatique 
6	Etre présent sur la liste 2024 des clubs concernés par le « Fonds de valorisation du 1er club »	Le club est présent sur la liste 2024 des clubs concernés par l'article 64.1 des règlements généraux de la FFHandball. La liste sera disponible en mai-juin 2025.	Extraction FFHandball 



Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

3


ARBITRAGE











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir au sein du club au moins un animateur d'école d'arbitrage certifié	Le club a au moins 1 animateur d'école d'arbitrage certifié. Il peut s'agir d'animateurs nationaux ou territoriaux.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club au moins 2 juges accompagnateurs école d'arbitrage certifiés	Le club a au moins 2 juges accompagnateurs école d'arbitrage certifiés (5 accompagnements minimum au 31/05/2025 pour chacun des 2 juges).	Extraction Gest'hand automatique 
3	Avoir au sein du club des JAJ* T3, T2, T1	Le club a au moins 2 JAJ* gradés T3, T2, T1 ayant officié sur un minimum de 8 rencontres chacun avant le 31/05/2025.	Extraction Gest'hand automatique 
4	Avoir au sein du club des arbitres JA** T3, T2, T1 (adultes)	Le club a au moins 2 JA** gradés T3, T2, T1 ayant officié sur un minimum de 10 rencontres chacun avant le 31/05/2025.	Extraction Gest'hand automatique 
5	Avoir au sein du club au moins une personne membre d'une commission d'arbitrage (à l'échelle du comité et/ou de la ligue et/ou de la FFHandball).	Le club a au moins 1 personne qui est membre d'une commission d'arbitrage départementale et/ou d'une commission d'arbitrage régionale et/ou de la commission nationale d'arbitrage.	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir au sein du club un arbitre gradé « Aspirant » ou « Excellence 1 » ou « Excellence 2 » ou « Excellence 3 » ou « T1 N » ou « JA joueur professionnel »	Le club a un arbitre JA gradé « Aspirant » ou « Excellence 1 » ou « Excellence 2 » ou « Excellence 3 » ou « T1 N » ou « JA joueur professionnel ».	Extraction Gest'hand automatique 

*JAJ : Juge Arbitre Jeune (âgé de moins de 20 ans)

**JA : Juge Arbitre

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

4

FÉMINISATION











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un pourcentage minimum de licences féminines	Le club a au moins 45% de licences féminines.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Dans le champ de la fonction dirigeante : avoir une femme élue au poste de présidente du club	Avoir une ou plusieurs femmes sur le poste de présidente du club.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Dans le champ de l'animation sportive et de l'entraînement : avoir au moins une licenciée femme certifiée, formée ou en formation sur l'un des diplômes du TFP* 4 ou TFP* 5 ou TFP* 6 liés à l'entraînement	Le club a au moins 1 femme certifiée, formée ou en formation sur l'un des modules ou certificats du TFP* 4 ou TFP* 5 ou TFP* 6 liés à l'entraînement ou à l'animation sportive.	Extraction Gest'hand automatique 
4	Participer à l'appel projets « Féminisation »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er octobre et le 3 novembre 2024. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Dans le champ de l'arbitrage : avoir au moins une femme certifiée « Accompagnatrice d'école d'arbitrage »	Le club a au moins une femme accompagnatrice certifiée.	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir des collectifs de jeunes filles engagés en pratique compétitive pour mineures	Le club a au moins 3 collectifs de jeunes filles en pratique compétitive.	Extraction Gest'hand automatique 

 Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

5

BABYHAND





Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

: ce que le club doit faire

: le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir au moins 10 licenciés BabyHand	Le club a au moins 10 licenciés BabyHand.	Extraction Gest'hand automatique
2	Avoir au sein du club un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur la pratique BabyHand	Le club a au moins une personne certifiée, ou formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du BabyHand (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle du TFP* 4).	Extraction Gest'hand automatique
3	Mettre en place des actions autour de la parentalité avec présence des parents dans la séance au sein du club (Exemples : organisation de cafés des parents, sollicitations d'intervenants extérieurs...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « BABYHAND : ACTIONS AU SEIN DU CLUB »).	Extraction Gest'hand automatique
4	Participer à l'appel à projets « BabyHand »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er mars et le 30 mars 2025. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball
5	Mettre en place des actions en milieu scolaire ou social ou avec d'autres structures extérieures (Exemples : centre de loisirs, maisons de quartiers, centres sociaux, MAM-RAM**)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « BABYHAND : ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE OU SOCIAL »).	Extraction Gest'hand automatique
6	Avoir un nombre supplémentaire de licenciés BabyHand	Le club a au moins 20 licenciés BabyHand (les 10 licences de base + 10, soit le cumul de l'indicateur 1 et 6).	Extraction Gest'hand automatique



Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

**MAM-RAM : Maison Assistantes Maternelles, Relais d'Assistants Maternelles

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

6

HAND À 4











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Mettre en place des actions en milieu scolaire, universitaire ou agricole (Exemples : mise en place de cycles de Hand à 4 en milieu scolaire...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant « HAND À 4 : ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, AGRICOLE »).	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club au moins un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur la pratique Hand à 4.	Le club a au moins une personne certifiée, formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du Hand à 4 (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique 
3	Mettre en place un tournoi mixte au sein du club (Exemples : tournoi pour les licenciés et/ou des parents et/ou des supporters et/ou des sponsors)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant « HAND A 4 : ACTIONS AU SEIN DU CLUB »).	Extraction Gest'hand automatique 
4	Avoir participé à l'appel à projets « Hand à 4 » de la saison 2023-2024	Le club a participé à l'appel à projets « Hand à 4 » et sa démarche avait été validée par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Engager des équipes du club à des rencontres ou tournois de Hand à 4 organisés par le territoire ou par un autre club	1/ Le club dépose un document attestant de sa participation à l'évènement (feuille de match, affiche...) 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document	Dépôt de document 
6	Mettre en place des actions auprès de structures sociales ou d'entreprises (Exemples : organisation de tournois ou d'animations de Hand à 4 pour des publics non licenciés rattachés à des entreprises ou des centres sociaux...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant « HAND A 4 : ACTIONS AVEC D'AUTRES STRUCTURES EXTERIEURES »).	Extraction Gest'hand automatique 

 Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) 

7

ECOLE DE HAND





Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

: ce que le club doit faire

: le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1 Mettre en place des actions en milieu scolaire (Exemples : mise en place de cycles de Hand 1ers Pas et/ou MiniHand en milieu scolaire...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant « HAND 1ERS PAS / MINIHAND : ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE »)	Extraction Gest'hand automatique
2 Avoir au sein du club au moins un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur les pratiques Hand 1ers Pas / MiniHand.	Le club a au moins une personne certifiée, formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du Hand 1ers Pas et/ou du MiniHand (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique
3 Avoir au moins 35% de licenciés pratiquants âgés de 6 à 11 ans (loisirs + compétitions)	Au moins 35% de licenciés du club sont compris entre 6 et 11 ans.	Extraction Gest'hand automatique
4 Participer à l'appel à projets « Ecole de Hand »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er novembre et le 1er décembre 2024. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball
5 Mettre en place des plateaux inter-clubs ou des journées portes ouvertes de Hand 1ers Pas et/ou MiniHand	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « HAND 1ERS PAS / MINIHAND : ACTIONS DE PROMOTION / TOURNOIS / RENCONTRES »).	Extraction Gest'hand automatique
6 Avoir au sein du club au moins un encadrant supplémentaire certifié, formé ou en cours de formation sur les pratiques Hand 1ers Pas / MiniHand	Le club a dans ses effectifs au moins 2 personnes certifiées ou formées ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concerné par l'encadrement du Hand 1ers Pas et/ou du MiniHand (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique

Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

8

BEACH HANDBALL











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir des licenciés Beach Handball (compétition et/ou loisir)	Le club a au moins 4 licenciés Beach Handball (compétition et/ou loisir)	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club au moins un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur la pratique Beach Handball.	Le club a au moins une personne certifiée, ou formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du Beach Handball (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique 
3	Avoir participé à l'appel à projets « Beach Handball » de la saison 2023-2024	Le club a participé à l'appel à projets « Beach Handball » et sa démarche avait été validée par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
4	Le club organise un tournoi de Beach Handball	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « BEACH HANDBALL : TOURNOIS »).	Extraction Gest'hand automatique 
5	Organiser des actions promotionnelles du Beach Handball (Exemples : animation à destination des publics scolaires, universitaires, agricoles, animation à destination d'entreprises...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « BEACH HANDBALL : ACTIONS DE PROMOTION »).	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir un site (permanent ou temporaire) dédié à la pratique du Beach Handball (terrain du club ou terrain partagé via une convention)	1/ Le club atteste de l'utilisation régulière d'au moins un site de pratique permanent ou temporaire dont il dispose directement ou qu'il partage au travers d'une convention. 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document.	Dépôt d'un document 

 Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) 

9

HANDFIT











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un nombre minimum de licenciés HandFit	Le club a dans ses effectifs au moins 8 licenciés HandFit.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur la pratique HandFit	Le club a au moins une personne certifiée, ou formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du HandFit (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique 
3	Organiser une action promotionnelle sport santé au sein du club ou avec des structures extérieures <i>(Exemples : participation à Octobre Rose, à la journée du diabète...)</i>	Dans la partie « Évènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « HANDFIT : ACTIONS AU SEIN DU CLUB » ou « HANDFIT : ACTIONS AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES »).	Extraction Gest'hand automatique 
4	Participer à l'appel à projets « HandFit »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er avril et le 4 mai 2025. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Avoir au sein du club un encadrant certifié, ou formé ou en cours de formation « Coach HandFit Sport/Santé »	Le club a au moins une personne certifiée, ou formée ou en cours de formation « Coach HandFit Sport/Santé » (ancienne et nouvelle version) ou a assisté aux Rencontres du Sport Santé en avril 2024 (en guise de recyclage du « Coach HandFit »).	Extraction Gest'hand automatique 
6	Être en convention avec un réseau sport-santé local ou avec une entreprise autour de la thématique sport-santé	1/ Le club dépose la convention 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document	Dépôt de document 



Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

RETOUR AU SOMMAIRE



10

PARAHAND











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir des licenciés HandEnsemble ou ParaHand	Le club a dans ses effectifs au moins 6 licenciés HandEnsemble ou ParaHand	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant certifié, formé ou en cours de formation sur la pratique ParaHand	Le club a au moins une personne certifiée, ou formée ou en cours de formation sur un module et/ou un certificat concernés par l'encadrement du ParaHand (avec prise en compte de la précédente et de l'actuelle version du TFP* 4)	Extraction Gest'hand automatique 
3	Participer aux Rencontres Territoriales HandEnsemble 2024 et/ou 2025	1/ Le club répond à la question et indique la date. 2/ Le comité valide la participation du club à l'événement.	Le club indique sa réponse (Oui / Non + date) 
4	Participer à l'appel à projets « ParaHand »	1/ Le club dépose son intention de participation sur la plateforme des appels à projets en amont de son action. 2/ Le club réalise son action entre le 1er mai et le 1er juin 2025. 3/ Le club dépose le bilan de son action sur la plateforme des appels à projets et ce dernier est validé par son territoire et la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Être en convention avec ou une plusieurs structures ou établissements pour les personnes en situation de handicap	1/ Le club dépose la convention. 2/ Le territoire (comité en priorité) valide le document.	Dépôt d'un document 
6	Organiser ou participer à un événement promotionnel sport et handicap (Exemples : téléthon, journée du handicap, lever de rideau de rencontres avec du HandEnsemble, tournoi inter-clubs, tournoi avec des IME**...)	Dans la partie « Evènements » de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des événements (en choisissant « HANDESEMBLE : ACTIONS AU SEIN DU CLUB » ou « HANDESEMBLE : ACTIONS AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES »).	Extraction Gest'hand automatique 



Attention : la prise en compte des nouvelles appellations de diplômes ne pourrait être effective dans Gest'hand qu'en fin d'année 2024.

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

**IME : Instituts Médico-Educatifs

RETOUR AU SOMMAIRE





PERFORMANCE SOCIALE

contact : performancesociale@ffhandball.net